

FICHE DE POSTE DU PRESIDENT

Relations publiques

Il représente l'association dans les réunions :

- -des Territoires d'Actions Sociales,
- -des instances où l'ADEPAPE doit être présente, comme la réunion annuelle des Présidents des ADEPAPE de France (1 fois l'an)
- -Réunions ponctuelles avec le Département (2 ou 3 fois dans l'année)
- -Il préside les Conseils d'administration (2 Fois l'an)

EN INTERNE

Il peut être amené à recevoir des Jeunes Majeurs

Il décide, avec le trésorier et le comptable, du budget prévisionnel

Il supervise les comptes

Il assure un bon fonctionnement ainsi qu'une bonne gestion de l'association

Les décisions se prennent en réunion de Bureau avec le Trésorier et le secrétaire du Bureau.

Dynamiser l'association au travers d'activités à destination des adhérents

DEMARCHES de FINANCEMENT

Trouver des financements autre que celui Départemental (démarches auprès des Mairies des Yvelines, de Mécènes...)